



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22149858



Greffe

- 7 DEC. 2022

N° d'entreprise : **0449 157 807**

Nom

(en entier) : **CHRIS COMMUNICATIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Fabry, 23 à 4000 Liège**

Objet de l'acte : **Renouvellement mandats**

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Liège le 6 décembre 2022 :

[...]

1. Nomination/renouvellement des administrateurs

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat en tant qu'administrateur délégué de : Madame Géraldine De Terwangne, qui a son domicile Rue des Vieilles Tailles 2 à 4052 Beaufays. Son mandat prend effet en date du 02/05/2022 et a une durée déterminée et se terminera donc sous réserve d'une réélection le 01/06/2028.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat en tant qu'administrateur délégué de : la SCA Gemip, qui a son siège social Rue Fabry 23 à 4000 Liège. Son mandat prend effet en date du 02/05/2022 et a une durée déterminée et se terminera donc sous réserve d'une réélection le 01/06/2028.

Pour cette société, Madame Marie-Christine De Preter, domiciliée à Rue des 7 Collines 53 à 4052 Beaufays, agira en tant que représentant permanent au sens de l'article 2:55 du CSA.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat en tant qu'administrateur de : la SRL Let It Bee, qui a son siège social Rue de Namur 49 à 1400 Nivelles. Son mandat prend effet en date du 02/05/2022 et a une durée déterminée et se terminera donc sous réserve d'une réélection le 01/06/2028.

Pour cette société, Monsieur Rudy Miel, domicilié à Venelle Le Phare 3 à 1400 Nivelles, agira en tant que représentant permanent au sens de l'article 2:55 du CSA.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat en tant qu'administrateur de : Madame Axelle De Terwangne, qui a son domicile Zonienstraat 7 à 1560 Hoeilaart. Son mandat prend effet en date du 02/05/2022 et a une durée déterminée et se terminera donc sous réserve d'une réélection le 01/06/2028.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

2. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par Monsieur Christophe Mathieu, associé, ayant son siège social à 4100 Seraing Esplanade du Val Saint Lambert et inscrite auprès de la BCE n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

[***]

Pour extrait conforme,
Fiduciaire de Wallonie SRL,
Mandataire,
Représentée par Christophe MATHIEU,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).